

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Riotord (salle polyvalente),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Guy PEYRARD)

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 20

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 6 février 2024

Date d'affichage :

Le 6 février 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-02-12/13

OBJET DE LA SEANCE :

Plan de mandat  
communautaire  
2020-2026

Bilan de mi-mandat

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, MOUNIER Lucien, SABY François-Régis, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. PEYRARD Nicolas a donné pouvoir à M. POINAS J.-M.  
Mme MOUNIER Emeline a donné pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

\*\*\*\*\*

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2021-03-22/03 en date du 22 mars 2021 approuvant le plan de mandat 2020-2026 de la collectivité.

Il précise qu'il a été fait un bilan de mi-mandat du plan de mandat 2020-2026 par les membres du Bureau lors d'un séminaire organisé les 12 et 13 octobre 2023.

M. le Président propose au Conseil Communautaire :

- De bénéficier d'une présentation des orientations envisagées pour le bilan de mi-mandat.
- De valider officiellement le contenu de ces orientations afin qu'elles puissent faire l'objet d'une redescende dans les services communautaires pour mise en œuvre.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve les nouvelles orientations politiques présentées dans le cadre du bilan de mi-mandat du plan de mandat communautaire 2020-2026 effectué par le Bureau des Maires (cf. document ci-annexé),

**AR Prefecture**

043-244300307-20240212-DC2024021213-DE  
Reçu le 19/02/2024

- charge M. le Président et l'ensemble des Vice-Présidents de mettre en œuvre le plan de mandat communautaire 2020-2026 réactualisé conformément à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Guy PEYRARD  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20240212-DC2024021213-DE  
Reçu le 19/02/2024

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*